

Madame Nicole Belloubet

AV/TU/30/300118

vendredi 27 avril 2018,

Madame la Garde des Sceaux,

Suite à une proposition faite à tous les commissaires aux lois d'aller au contact des policiers et des gendarmes afin de mieux cerner leurs préoccupations et leurs attentes, je souhaite vous faire part des principales remarques que j'ai pu recueillir au cours des périodes que j'ai pu passer aux côtés de nos forces de l'ordre dans l'exercice de leurs missions :

- Vous le savez, ce qui entrave aujourd'hui le plus le travail quotidien de nos forces de l'ordre et la lourdeur et l'inadaptation de la procédure judiciaire qui rend le travail d'enquête, d'interpellation et d'audition plus que fastidieux, avec des phases administratives interminables, en décalage total avec les réalités du terrain, souvent impossibles à mettre en œuvre correctement, faute de moyens humains et matériels suffisants, et aussi extrêmement anxiogène pour des agents soucieux de la régularité des actes accomplis. Outre l'allègement et la clarification des procédures, ce que souhaitent nos forces de l'ordre, c'est aussi un ralentissement des modifications de procédures, devenues incessantes, dont les personnels sont souvent informés tardivement, auxquelles ils sont mal préparés, et pour ce qui est des agents que j'ai rencontrés, en difficulté organisationnelle pour s'y former correctement compte tenu de l'éloignement géographique des sessions proposées.
- Sur le plan matériel, des évolutions sont attendues sur le niveau d'équipement des officiers de police judiciaire, que ce soit au niveau informatique (logiciel de saisie des dépositions qui n'a pas de fonction de 'reconnaissance vocale' et exige donc que l'agent tape au clavier, qu'au niveau des appareils utilisés pour les

enquêtes (téléphones portables archaïques), ou encore pour ce qui concerne les véhicules, pour la plupart très anciens et peu performants. Ce qui est également frappant, c'est de constater les conditions matérielles dans lesquelles nos hommes doivent accomplir les missions exigeantes de police judiciaire : bureaux partagés alors que les auditions s'y déroulent, conditions de confidentialité et parfois de sécurité discutables...

- En termes d'organisation, de nombreuses procédures 'tombent' sur des services déjà surchargés en provenance d'autres administrations (DIRECTE par exemple) qui n'ont pas la capacité à conduire les investigations alors même qu'elles sont souvent à l'origine des mises en cause. Ces procédures exigent énormément de travail de la part d'OPJ qui ne peuvent légitimement pas être spécialistes de tous les domaines. Il en va de même pour les missions de police de la route qui peuvent parfois consommer énormément de temps de travail et laissent peu de place aux autres missions, a fortiori lorsque les contrôles sont massifs.
- Enfin, et de manière générale, la lassitude des personnels face à ce qu'ils considèrent être une mauvaise écoute de la part du pouvoir politique, et qui de surcroît conduit trop fréquemment à un déficit d'image de leur métier auprès de nos concitoyens, conduit à des situations de détresse et à une désaffection pour le métier d'officier de police judiciaire qui contreviennent complètement avec la réelle vocation professionnelle des femmes et des hommes engagés au sein de notre police et de notre gendarmerie. La situation plus globale de nos institutions judiciaires n'est pas sans lien avec ce sentiment, et la crainte d'une gestion des peines et de leur qualification à l'aune de l'état d'engorgement des parquets et des établissements pénitentiaires ajoute aux inquiétudes de nos forces de l'ordre.

Au cours de la réunion de la commission des lois, j'ai tenté de traduire, dans un temps limité, l'essentiel de ces remarques, mais ne pouvais pas tout détailler 'face caméra' et ai donc préféré doubler cette intervention par le présent courrier.

Ma contribution en commission des lois reste consultable via le lien suivant : arnaudviala.fr

Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous prie de croire, Madame la Garde des Sceaux, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Arnaud VIALA